



Permis de chasser a cote habitation

Par **RODIN52**, le **18/09/2010** à **15:10**

Bonjour,
un terrain de formation au permis de chasser s'est installé à côté de mon domicile depuis quelques années, nuisances sonores importantes dues aux tirs . nous avons signer devant notaire un contrat réglementant l'utilisation de ce terrain avec un nombre de jours et des heures à respecter. depuis 2 ans, le nombre de jours d'utilisation est nettement supérieur au contrat signé et les heures pas toujours respectées. que pouvons nous faire? Ont ils le droit d'installer ce centre de formation à proximité immédiate d'une habitation?